



BUREAU  
VERITAS

Bureau Veritas Certification

# ATTESTATION DE RECONNAISSANCE

Attribué à

**FOURNIER POLYMERS FRANCE ET RADICI PLASTICS FRANCE  
65 RUE DU DAUPHINE  
69800 - SAINT-PRIEST - FRANCE**

*Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le décret en vigueur à la date d'édition du présent certificat :*

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la  
prévention des pertes de granulés de plastiques  
industriels dans l'environnement**

Sous réserve du respect des caractéristiques vérifiées, cette attestation est  
valable jusqu'au : 11/12/2025  
Date originale : 12/12/2022

Attestation n°: 223-2022-000114-FR  
Affaire n°: 14502300

Date : 12/12/2022

Laurent CROGUENNEC - Président

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France  
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de cette attestation ainsi que  
l'applicabilité des exigences du décret peuvent être obtenues en consultant l'organisme.  
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.





**BUREAU  
VERITAS**

Bureau Veritas  
Certification  
4 chemin du Tronchon  
69544 Champagne au  
Mont d'Or

**FOURNIER POLYMERS FRANCE ET RADICI PLASTICS FRANCE**  
65 RUE DU DAUPHINE  
69800 SAINT-PRIEST

## **Granulés Plastiques Industriels**

### **Décret n° 2021-461 du 16 avril 2021**



Site	FOURNIER POLYMERS FRANCE ET RADICI PLASTICS FRANCE 65 RUE DU DAUPHINE 69800 SAINT-PRIEST
DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE	
Contact Client	Mme Carole TREUVEY
Date de début - Date de fin d'audit	29/11/2022 - 29/11/2022
N° Rapport	14502300 - 0,50 jour
Type d'audit	Initial
Audité par Responsable d'audit	JOSEPHINE LOIS

## DATAS

### CLIENT

**Nom du client**  
FOURNIER POLYMERS FRANCE ET RADICI PLASTICS FRANCE

**Contact client**  
Mme Carole TREUVEY

**Fonction**  
RESPONSABLE QSE

### AUDIT

**N° Rapport**  
14502300 - 0,50 jour

**Date de début**  
29/11/2022

**Date de fin**  
29/11/2022

**Auditeur**  
JOSEPHINE LOIS

**Organisation multi-sites**  
NON

**Type d'audit**  
Initial

**Mode d'audit**  
Sur site

**Durée de l'audit**  
0,5

### SITE

**Nom du site**  
FOURNIER POLYMERS FRANCE ET RADICI PLASTICS FRANCE

**Adresse du site**  
65 RUE DU DAUPHINE

**Code postal**  
69800

**Ville**  
SAINT-PRIEST

**Pays**  
FRANCE

**Présentation du site**  
DEUX SOCIETES SUR LE MEME SITE AVEC LE MEME PERSONNEL : FOURNIER POLYMERS FRANCE ET RADICI PLASTICS FRANCE  
3200 m2 de stockage de granulés plastiques, sur racks.  
Formats : palettes de sacs de 25 kg, ou octabins entre 800 et 1200 kg, ou bigbag de 1000 kg.  
1 responsable de dépôt et deux agents réception-stockage-expéditions.  
2 Quais de réception-expédition.  
Pas de rétention du site, pas de séparateur d'hydrocarbures, grille d'évacuation d'eaux pluviales en bas du quai.  
Activité sur site depuis 2007.  
Procédures identiques applicables aux deux entités. Aucune activité de conditionnement, stockage uniquement.  
Organisation d'une opération solidaire de nettoyage via la démarche Clean Sweep, a permis de sensibiliser l'ensemble du personnel.

## DOMAINE D'ACTIVITE DU SITE

1. Production de Granulés Plastiques Industriels

2. Manipulation/Utilisation/Transformation de Granulés Plastiques Industriels

3. Stockage de Granulés Plastiques Industriels

✓

4. Aires de lavage de citernes, fûts et autres contenants de transport de granulés de plastiques industriels

Stockage de Granulés Plastiques Industriels

Stockage de Granulés Plastiques Industriels

## Synthèse

Conclusion	Satisfaisant
------------	--------------

	Nb d'exigences non conformes	Nb de points de contrôle
CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés	0	2
CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport	0	4
CRITERE 3 : Epanchage accidentel	0	2
CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site	0	3
CRITERE 5 : Equipements et dispositifs	0	3
CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation	0	4
CRITERE 7 : Audit internes	0	3
Communication	0	2
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>23</b>

## PERSONNES INTERROGÉES

**Nom / Fonction** Catherine Barrier, Gestionnaire QSE  
 Carole Treuvey, Responsable QSE  
 Gaston Coldeboeuf, Responsable dépôt  
 Daniel Cravarezza, Magasinier cariste  
 Zouhir Benfejria, Magasinier cariste

## §1 PROCEDURES ET MISE EN ŒUVRE

## CRITERE 1 : Zones à risque de perte de granulés

	Exigence	Observation
1.1.1 Une procédure permet d'identifier des zones où des granulés de plastiques industriels sont susceptibles d'être rejetés ou répandus accidentellement dans l'environnement	Conforme	<p>Identification des zones dans le document « Liste de contrôle -Avez-vous vérifié les emplacements suivants ... »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plateau de chargement-déchargement</li> <li>- Zone de quai</li> <li>- Zone de déchargement des camions ou autres véhicules</li> <li>- Allées</li> <li>- Proximité des conteneurs de déchets</li> <li>- Zone d'échantillonnage.</li> <li>- Plaque d'égout</li> </ul> <p>Planning annuel des opérations, démarrage depuis le 01/11/22, Contrôle à minima hebdomadaire. Procédure « Mesure de prévention fuite de granulés plastique »</p>
1.1.2 Adéquation de la procédure avec le terrain	Conforme	<p>Vu contrôles hebdomadaires réalisés et enregistrés au planning. La fiche de contrôle est complétée lors de la tournée. Zones identifiées, équipements à portée de main dans chaque allée.</p>

## CRITERE 2 : Emballages pour stockage et/ou transport

	Exigence	Observation
1.2.1 Une procédure définit les règles de conception/design des emballages utilisés pour le stockage et/ou emballage des granulés	Conforme	PROCESSUS ACHAT FORMALISE
1.2.2 Vérification des conditions d'achat de ces emballages suivant les règles de conception/design défini	Conforme	LES GRANULES SONT ACHETES EMBALLEES, LES EMBALLAGES SONT CONFORMES
1.2.3 Une procédure définit les périodicités et méthode de vérification des emballages utilisés	Conforme	VERIFICATION DE L'ETAT DES EMBALLAGES LORS DES CONTROLES HEBDOMADAIRES
1.2.4 Enregistrement du dernier contrôle suivant périodicité et modalités définies	Conforme	FICHE DE CONTROLE

## CRITERE 3 : Epanchage accidentel

	Exigence	Observation
1.3.1 Une procédure définit les méthodes de confinement et ramassage de tout granulé de plastique industriel répandu accidentellement dans l'enceinte du site	Conforme	<p>3 Procédures applicables :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Expédition marchandise avec fuite de granulés</li> <li>- Fuite de granulés lors du stockage</li> <li>- Réception avec fuite de granulés</li> </ul>
1.3.2 Enregistrement d'événement avéré et plan d'actions associé (incluant mesure d'efficacité)	Conforme	Vu fiches d'enregistrement des événements, « Fiche d'action de suivi », en cas de sacs percés

## CRITERE 4 : Bassins de rétention et des abords du site

	Exigence	Observation
1.4.1 Une procédure définit la périodicité de nettoyage des bassins de rétention situés en amont des équipements et des abords du site placés sous le contrôle de l'exploitant	Conforme	<p>Procédure « Mesure de prévention fuite de granulés plastique »</p> <p>Pas de bassin de rétention du site, grille verticale sur le quai de chargement – déchargement obturée, contrôle quotidien et nettoyage à minima hebdomadaire. (photo). 1 grille présente dans le dépôt (vers puit perdu) : filtre et obturation totale de la grille (photo).</p>
1.4.2 Existence d'une preuve documentée de la bonne réalisation des nettoyages suivant périodicité et modalités définies (date du dernier contrôle)	Conforme	<p>Vu contrôles hebdomadaires réalisés et enregistrés au planning. La fiche de contrôle est complétée lors de la tournée. Zones identifiées, équipements à portée de main dans chaque allée.</p>
1.4.3 Vérification visuel de l'état des bassins de rétention et abords du site	Conforme	Vérification faite, ouverture de la bache d'eau pluviale (filtre en place). propreté aux abords du site. Une grosse opération de nettoyage a été organisée avec l'ensemble du personnel lors de la mise en place de la démarche ClennSweep.

**CRITERE 5 : Equipements et dispositifs**

	Exigence	Observation
1.5.1 Une procédure inventorie les équipements et dispositifs	Conforme	Utilisation de balais et d'un aspirateur, poubelles doublées et big bag de stockage des granulés en déchets mentionnés dans la procédure « Mesure de prévention fuite de granulés plastique ».
1.5.2 Une procédure définit la périodicité et méthode de vérification du bon état de fonctionnement des équipements et dispositifs (Pertinence de périodicité)	Conforme	Tournée hebdomadaire de vérification de l'ensemble des zones et des équipements.
1.5.3 Existence d'une preuve documentée de la bonne réalisation des vérifications suivant périodicité et modalités définies (incluant date du dernier contrôle)	Conforme	Vu contrôles hebdomadaires réalisés et enregistrés sur le planning. La fiche de contrôle est complétée lors de la tournée.

**CRITERE 6 : Formation et Sensibilisation**

	Exigence	Observation
1.6.1 Une procédure définit les méthodes de formation et sensibilisation du personnel et des tiers intervenants sur le site	Conforme	Vu PowerPoint de sensibilisation.
1.6.2 Existence d'une preuve documentée de la formation du personnel	Conforme	Liste de présence du 04/10/2022.
1.6.3 Existence d'une preuve documentée de la formation des tiers intervenants sur site	Conforme	Emailing aux transporteurs, pour le chargement, avec décret et mention des objectifs. Intégration dans le cahier des charges transporteurs, et une affiche de sensibilisation au quai. Dans l'attente des certificats des tiers concernés.
1.6.4 Existence d'affichage relative aux consignes à respecter notamment en cas d'épanchement	Conforme	Affiche de sensibilisation au quai de chargement-déchargement pour les chauffeurs. Affiches dans le dépôt.

**CRITERE 7 : Audit internes**

	Exigence	Observation
1.7.1 Une procédure définit la méthode de contrôles internes des procédures relatives aux critères 1 à 6.	Conforme	Procédure d'audits internes ISO 9001. Check-list d'audit relative aux critères 1 à 6.
1.7.2 Existence d'un programme de contrôle (fréquence semestrielle)	Conforme	Programme d'audit interne avec planification semestrielle. Premier audit interne planifiée en mars 2023, le suivant planifié en octobre 2023.
1.7.3 Existence d'une preuve documentée de la réalisation des contrôles de ces procédures selon modalités définies	Conforme	Audit interne d'état initial du 01/03/2022. Premier audit interne planifié en mars 2023.

**§2 DISPOSITIFS DE CONFINEMENT (Applicable au 01/01/23)**

	Exigence	Observation	Preuve à l'appui
Présence de dispositifs de confinement et de récupération associés aux zones d'épandage (Pertinence/efficacité)	Conforme	Deux points du site où des granulés de plastiques industriels sont susceptibles d'être répandus accidentellement : - Grille à l'intérieur du dépôt vers un puit perdu : grille obstruée par un film, filtrant. - Grille d'évacuation d'eaux pluviales du quai de chargement-déchargement : grille obstruée par un film, filtrant. Ce système permet la récupération des granulés prévenant leur dissémination dans l'environnement (voir photos).	

### §3 COMMUNICATION EXTERNE

#### Communication

	Exigence	Observation
3.1 Mise à disposition du public par l'exploitant sur son site internet une synthèse de chaque rapport d'audit	Non Applicable	Prévu sur le site internet.
3.2 Vérification de l'utilisation de la marque et logo Bureau Veritas Certification	Conforme	Prévu sur le site internet.

### § CONCLUSION

	Observation
CONCLUSION	Site en conformité avec les exigences applicables. Démarche solidaire réalisée avec l'ensemble du personnel. Bonne connaissance des procédures par le personnel.

Section label level 2	Checkpoint Label	Description Non Conformité	Type	Représentant Client	A compléter avant
		Mme Carole TREUVEY			

## Participants réunion d'ouverture

**Nom / Fonction** Catherine Barrier, Gestionnaire QSE  
Carole Treuvey, Responsable QSE  
Gaston Coldeboeuf, Responsable dépôt

## Participants réunion de clôture

**Nom / Fonction** Catherine Barrier, Gestionnaire QSE  
Carole Treuvey, Responsable QSE  
Gaston Coldeboeuf, Responsable dépôt

## Plan d'audit

Date et Heure	Activité	Thème	Commentaires	Pièce jointe
29/11/2022 08:30 CET	Réunion d'ouverture			